

Au seuil de cette nouvelle année, où l'on succombe volontiers à la tradition des vœux, permettez moi d'avoir tout d'abord un pensée pour ceux qui nous ont quitté en 2009, et plus particulièrement pour notre ami et collègue Francis Poudoulec, conseiller municipal, trésorier du comité des fêtes et du football club de Turretot Saint Martin Manneville(FCTSM).Il était de ceux qui font vivre nos commune et plus particulièrement la notre. Nous pensons aujourd'hui fortement à lui.

Mais puisque la vie doit continuer, saluons nos 5 petits Saint Martinais de l'année 2009 et les 10 nouvelles familles qui se sont installées dans notre village. Que chacun y trouve bonheur, quiétude et joie de vivre.

Que s'est il passé en à Saint Martin en 2009 ?

Je n'ai pas l'intention de vous faire un inventaire à la Prévert des réalisations de l'année écoulée.

Ou alors, sans les ratons laveurs.

Quoique les ratons laveurs, ils n'auraient pas choqué dans le paysage de notre commune au moi de novembre dernier. Après tout, on pouvait bien y croiser, route de la Cote Vallée, un plongeur qui courait devant son canot pneumatique.

Alors de l'eau, oui il y en a eu à Saint Martin et il pouvait difficilement en être autrement.

Cependant, je crois les bassins réalisés en amont on joué leur rôle. Certes, ils sont passés en sur verse, mais ils ont retardé et échelonné l'arrivée des eaux sur notre Commune, ceux nous a permis de prévenir et d'atténuer les dégâts. La culture du risque inondation existe à saint Martin. Je crois qu'il faut l'entretenir et la renforcer.

Certes, tout n'a pas été parfait et des maisons ont été touchées, cela reste dramatique pour les personnes concernées et démontre qu'il y a encore des points à améliorer. Je crois pour ma part beaucoup aux aménagements d'hydraulique douce et à la collaboration avec les exploitants agricoles. On ne pourra pas améliorer significativement les choses sans leur étroite collaboration.

J'en profite également pour remercier les pompiers qui ont beaucoup œuvré pour sécuriser les lieux et évacuer les conducteurs imprudents qui s'étaient engagés sur les routes fermées. A Saint Martin, ils ont lutté toute une nuit de 19H à 8 heures le matin pour préserver une maison. Je tiens ici à leur rendre hommage.

Tout comme je remercie les agents EDF, qui sont intervenus en décembre pour une grosse panne qui a privé une partie de la Commune d'électricité tout un samedi. « Nous ne repartirons que lorsque vous aurez du courant » m'ont-ils dit ; ils sont arrivés à 8h30, reparti à 21h30. Entre temps ils ont intégralement changé un transformateur, ouvert des

tranchés, repassé des câbles. Cela nous paraît tellement naturel de presser un bouton et de voir la lumière s'allumer ! on a pu apprécier leur travail.

De l'eau en novembre, pas de jus en décembre, de la neige en janvier, la vie ne manque pas de sel à Saint Martin. Oui du sel, on en a manqué. Et pourtant, on en a utilisé 2 tonnes soit 5 fois plus qu'un hiver habituel ! Malgré cela il nous a semblé préférable, pour des raisons de sécurité, de fermer la cote de Croismare pendant deux jours. Je parlai tout à l'heure, d'une culture du risque inondation à Saint martin du Bec : si les hivers comme celui-ci se multiplient, peut être acquerrons nous aussi une culture de la neige : s'équiper individuellement, se déplacer que lorsque l'on en a besoin, changer son itinéraire pour emprunter des axes moins contraignants et plus sécurisés, et tout simplement accepter de rouler sur une route enneigée, une route blanche, comme cela se fait dans les pays qui ont cette culture de la neige .

Rassurez-vous, nous n'avons pas eu que des pépins. Certains dossiers ont quand même aboutis.

Comme prévu, le trottoir de la route de Croismare a été prolongé jusqu'à l'arrêt de car, ce qui en sécurise entièrement l'accès, notamment pour nos collégiens et lycéens, depuis le centre de la Commune et qui fait aussi que maintenant, le centre de Turretot et notamment les commerces sont accessibles intégralement sur trottoirs, qui plus est, éclairée la nuit .Nous avons été subventionné pour ce projet à 80 % , 60 % par le département et 20 % par l'Etat au titre de la Dotation Globale d'équipement. Je tiens à remercier ici nos partenaires, Monsieur le député pour la DGE, et monsieur le conseiller général, pour le département.

Je tiens à ajouter que dans nos petites communes, rien ne peut être fait sans le soutien du département ; c est le partenaire privilégié des collectivités locales, j'aurais encore l'occasion de l'évoquer un peu plus tard dans d'autres dossiers, mais vous êtes par exemple passés en entrant dans cette salle devant le défibrillateur que l'on a installé au printemps dernier et qui a été attribué par le département . Aussi, me paraît il tout naturel de suivre avec la plus grande attention la réforme des collectivités territoriales , puisque même si la commune en tant que telle ne semble plus être remise en cause, nous sommes dans l'incertitude sur le devenir des départements et ses compétences futures. Ce lien avec les communes sera-t-il préservé ? En terme plus directe, quelle aide et soutien pourront nous avoir ?

L'année 2009 aura aussi été marquée à Saint Martin par de nombreux travaux à l'école comme le remplacement du réseau de chauffage et la réfection d'une partie de la cour. Je tiens à saluer et remercier les enseignants pour leur investissement auprès de nos enfants. A la rentrée scolaire c'est 15 enfants de 3 ans qui sont arrivés en maternelle, ce qui nous a obligés à agrandir le dortoir et à réaménager une classe. C'est plutôt une bonne nouvelle pour la Commune, le maintien de notre école restant un objectif prioritaire. A ce titre, et

devant l'attrait grandissant pour notre cantine et notre garderie périscolaire, le conseil municipal a décidé de recruter en septembre une nouvelle personne pour aider à la garderie le matin et à la cantine le midi. C'est madame Christine Benoit qui a été choisit pour ce poste, qu'elle anime avec le dynamisme et la gentillesse qu'on lui connaît.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal, parfois décrié, mais qui a toute ma confiance et mon soutien. Ils réalisent, chacun dans leur domaine, leurs taches, parfois dans des conditions, notamment matérielles qui ne sont pas celles de plus grosses structures. On fait avec nos moyens, c'est vrai mais je peux affirmer qu'ils ont toujours le souci de faire pour le mieux et toujours dans l'intérêt du plus grand nombre. Je souhaite bonne chance à ceux d'entre eux qui vont passer cette année des examens professionnels, puisque nous nous sommes engagés à inciter les employés communaux à enrichir leur formation et leur parcours professionnel.

D'autres réalisations, il y en a eu à Saint martin : la réhabilitation de la maison de Romé qui est de nouveau occupée depuis le moi de juillet, la magnifique fresque qui couvrent les vestiaires du terrain de football, dont l'objectif premier était de dissuader nos apprentis tagguez, mission accompli pour le moment.

2009 cela aura été aussi l'assainissement collectif de la route du château par le syndicat d'eau et d'assainissement. A l'heure actuelle, les maisons de l'épine Brière sont sur le point d'être raccordé au réseau dans le cadre du projet piloté par la CODAH sur Mannevillette. Pour notre commune, il nous reste encore un gros dossier d'assainissement, celui des 14 maisons de la route des fermes. Le projet existe depuis de nombreuses années, et, tout en le remerciant pour les travaux déjà réalisés, je renouvelle auprès de Monsieur le Président du syndicat d'eau et d'assainissement mon souhait de voir ce projet aboutir dans les meilleurs délais.

En parlant de projet du syndicat d'eau, un qui devrait voir le jour en 2010, c est celui de l'usine de dénitratisation entre nos deux captages du bec et du Clos pigeon. Le permis de construire a été délivré, Il reste encore quelques études d'incidence à mener à leur terme mais on peut raisonnablement penser que les travaux débiteront dans l'année.

En ce qui concerne les projets en cours qui ont fait l'objet de réunions publiques et de groupes de travail et qui n'ont pas encore abouti, je vais dire deux mots de deux d'entre eux :

- La bibliothèque pour lequel nous avons une équipe de bénévoles prête à faire vivre le projet. Nous avons encore des points non résolus par rapport au local envisagé, notamment l'aide et la subvention par la bibliothèque départementale de prêt. Le fait que l'on ne soit pas propriétaire des lieux compliquent sérieusement le dossier. Nous ferons rapidement le point avec les personnes intéressées. Peut être faudra t il

envisager une solution transitoire pour éviter que le découragement ne gagne la future équipe d'animation.

- Autre dossier important, celui de la sécurité routière qui est un sujet très sensible dans notre commune comme le montre l'enquête que nous avons réalisée dans le cadre du PLU. Alors c'est vrai cela avance très doucement, nous avons eu des comptages de véhicules aux deux sorties du village. Nous avons rencontré Monsieur Barrier, vice président du conseil général en charge de la sécurité routière ainsi que des responsables de l'ex DDI. Une chose me semble claire, il n'y aura pas de giratoire. On parle de limitation de vitesse au niveau de l'intersection avec la route des Indes qui va vers Turretot et d'éventuels aménagements pour l'intersection en bas de la route de Croismare. Nous ne sommes ici pas maître du calendrier. Par contre, pour la route de Croismare qui traverse la commune, nous allons mettre en place des ralentisseurs dans le courant de l'année, et en ce qui concerne le sens unique pour la cote, il faudra que l'on en rediscute lors d'une réunion spécifique, il semble que cette solution pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud.

Enfin dernier dossier important lancé l'an dernier : la mise en place d'un plan local d'urbanisme. Nous avons eu l'occasion de vous expliquer la démarche lors d'une réunion publique. Un groupe de travail s'est constitué. La prochaine étape sera le choix d'un bureau d'étude, nous avons demandé l'appui du CAUE pour nous aider dans ce choix. C'est de toute façon un dossier qui va nous tenir en haleine sur les 3 prochaines années et sur lequel vous serez régulièrement informé, voir sollicité.

Et quand est-il pour l'année qui arrive ? Outre les dossiers cités auparavant, nous devrions voir avant la fin de l'hiver la mise en place d'un nouveau columbarium et la création d'un jardin du souvenir pour nous mettre en conformité avec les nouveaux textes. Ces travaux seront subventionnés à 45% par le département, et je renouvelle mes remerciements. Nous allons également entamer un programme de réfection des routes. Nous espérons la mise en place pour septembre prochain d'un conseil de jeunes ainsi que l'ouverture d'un point internet et parallèlement, la mise en place de cours d'initiation à l'informatique pour les personnes désirant découvrir ou se perfectionner à l'usage de l'ordinateur. J'en profite pour rappeler que la commune dispose de son site internet que l'on va essayer de rendre encore plus attractif, notamment par la diffusion d'un maximum d'information communale.

Enfin, autre dossier important que nous souhaitons voir avancer cette année, c'est celui de la restructuration des bâtiments communaux, notamment la Mairie. Nous avons fait réaliser l'an dernier une étude par le CAUE sur l'ensemble des bâtiments et sur les pistes à développer. Je crois que le moment est maintenant venu de vous rendre compte de cette étude et d'envisager ensemble les suites à donner, l'objectif étant que le conseil municipal arrête un projet avant la fin de l'année.

Comme vous pouvez le constater l'année devrait être bien remplie. Et l'argent dans tout ça ? Effectivement avoir des projets, c'est bien, mais sans le financement on ne va pas bien loin. Je ne reviendrai pas sur la réforme des collectivités territoriales, mais permettez moi de dire un mot sur celle de la taxe professionnelle. J'ai bien compris qu'une somme équivalente serait versée pour compenser la suppression de la TP. Par contre, nous, qui ne touchons que très peu de taxe professionnelle, nous bénéficions d'un fond de péréquation départementale au titre de commune dite défavorisée. Et sur le reversement de ce fonds, qui est une part non négligeable de notre budget, je ne suis pas encore rassuré. Et ce n'est pas l'avis d'attribution de ce fond pour l'année 2010 qui va me faire changer d'avis, puisque notre commune y perd 20 % soit 12 000 euros. Je vous l'accorde, cette perte n'est pas due à la réforme mais à des reversements moindres sur ce fond. Cependant, je n'ai pas encore eu d'informations garantissant l'avenir et le taux de cette allocation, qui est je le redis, une part non négligeable du budget des communes comme la notre.

L'année 2010 sera aussi une année essentielle pour l'intercommunalité. On sait l'importance prise par les structures intercommunales dans le quotidien de nos territoires. Et je remercie Monsieur Recher, directeur de notre communauté de commune pour sa disponibilité et son efficacité à régler les trop nombreux problèmes qu'on lui soumet. Donc notre Communauté de commune a été sollicitée par la CODAH et par la communauté de commune de Fécamp. Nous savons qu'il existe aussi des pistes avec les communautés de communes voisines. Pour ma part, je souhaite que le débat s'engage rapidement au sein de notre communauté de commune, qu'il soit le plus ouvert possible, que l'on n'exclut a priori aucune piste. Les seuls intérêts à défendre ont ceux de notre territoire et de nos concitoyens. Une étude approfondie doit être menée. Elle doit nous éclairer sur ce que nous voulons que soit notre canton dans les années à venir. Alors ensuite, on pourra choisir quelle est le chemin qui nous semble le plus approprié pour y parvenir. Les représentants de la communauté de commune se réunissent samedi prochain, 6 février. Pourquoi n'aborderions nous pas au moins, lors de cette réunion la démarche que l'on souhaite voir mise en œuvre pour ce projet fondamental pour les années à venir ?

Un projet que je ne qualifierai pas de fondamental mais qui a été qualifié d'intérêt général, c'est celui du port méthanier de Saint Jouin de Bruneval. Il impacte directement notre territoire cantonal et à ce titre il doit avoir sa place dans la réflexion future que j'évoquais précédemment. Je me réjouis naturellement de la suspension de la demande d'instruction d'autorisation d'exploitation, puisque c'est ainsi qu'il faut nommer la mise entre parenthèse de ce funeste projet. C'est une étape importante, d'autant plus importante que l'intérêt générale pourrait se déplacer vers les cotes de la mer du nord, chez nos amis dunkerquois. Mais ce n'est en aucun cas une victoire. Il ne faut pas baisser la garde et j'encourage toutes les personnes soucieuses de préserver notre cote d'albâtre ou tout simplement solidaire du choix démocratique de nos voisins saint jouinçais à rejoindre les associations ou participer aux différentes manifestations. Nous ne pourrons nous réjouir complètement, non pas lorsque ce projet sera abandonné, mais lorsque sera adopté un

projet alternatif, d'avenir, respectueux de l'environnement et qui aura l'adhésion de la population local. Je fais le pari, et même le Grand Paris, que l'avenir de ce site ne peut évacuer la dimension touristique que prendront notre canton et la cote d'albâtre autour de sa perle : Etretat.

Je ne conclurai pas ce discours sans rendre hommage aux associations de la commune, notamment la petite dernière, l'association des petits écoliers ,et à leurs bénévoles qui animent le village tout au long de l'année. Elles contribuent à faire de saint Martin du Bec une commune où il fait bon vivre et où l'on peut partager des moments de rencontre et de convivialité. Je mesure l'investissement que représentent toutes ces manifestations et je tiens à vous remercier pour cet engagement.

Enfin, un dernier mot pour vous présenter le nouveau b'Echo que l'on vient juste de recevoir. Nous avons choisi cette année de confier la fabrication de notre journal communal à une société d'édition. J'espère que vous apprécierez cette nouvelle formule et je tiens à remercier et féliciter Monsieur Nicolas Simon pour le travail qu'il a effectué pour la réalisation de ce superbe numéro du B'Echo.

Au nom du conseil municipal, que je remercie pour le travail de l'année écoulée, et en mon nom, je vous présente mes meilleurs vœux à toutes et à tous. Que 2010 vous apportent, joie, bonheur, prospérité et surtout santé.

Bonne année